

SOCIÉTÉ DES MINES DE FEDJ-EL-ADOUM (Tunisie)

Joseph FAURE (1843-1931),
inventeur (1894), puis administrateur (1911) et président

Ingénieur civil de l'École des mines de Saint-Étienne,
Inventeur des mines du Kanguet (Tunisie)(1893).
Administrateur d'une trentaine de sociétés.

Voir [encadré](#).

ÉTAT ACTUEL DE L'EXPLOITATION DES MINES ET DES CARRIÈRES EN TUNISIE (Extrait de la *Revue générale des sciences*) (*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 17 janvier 1897)

§ 7. — Concession de Fedj-el-Adoum

Cette concession, comportant une surface de 336 hectares, a été accordée à M. [Joseph] Faure par décret du 14 mai 1894. Elle est située à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Téboursouk, dans la partie la plus élevée du massif montagneux du Jouaouda : le point culminant est à la cote 907. Le gisement est réparti en trois groupes dont un seul est exploité.

L'exploitation se fait à ciel ouvert par trois niveaux qui comportent d'assez importants travaux de découvertes. On a reconnu déjà l'existence d'au moins 50.000 tonnes de minerai. Le triage s'effectue à la main ; les fours de calcination sont au nombre de quatre ; ils sont chauffés au charbon de bois et à la houille.

Les transports se font, comme pour les autres exploitations que nous venons d'étudier, à la brouette et au Decauville dans la mine, par bêtes de somme jusqu'à la gare du Pont-de-Trajan, après mise en sacs de 50 kilogrammes. Une route a dû être établie par le concessionnaire entre la mine et Téboursouk. La production, qui n'a pas encore atteint son régime normal, a été de 2.500 tonnes de minerai grillé en 1894 et de 1.500 tonnes seulement en 1895, Elle occupe 70 ouvriers.

INGÉNIEURS NOMINATIONS (*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 31 octobre 1910)

M. Pégand (Saint-Étienne, 1903), sous-directeur des mines du Bou-Jaber, est nommé ingénieur de l'exploitation de M. J. Faure, à Fedj-el-Adoum, par Téboursouk (Tunisie).

Tunisie
Développement de Fedj-El-Adoum
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 16 octobre 1911)

Les gisements de zinc et plomb de Fedj-El-Adoum situés à environ 14 kilomètres au S.-O. de Téboursouk, ont été concédés à M. Faure, ingénieur à Paris, par décret du 14 mai 1894.

Depuis cette époque, M. Faure a exploité la mine avec ses propres capitaux, et les résultats obtenus à ce jour ont été très satisfaisants.

Un groupe financier, à la tête duquel se trouve la Banque française de Paris et des Pays-Bas [BPPB], s'est intéressé à cette affaire, et a levé il y a quelques jours l'option qui lui avait été consentie, moyennant 800.000 francs.

L'étendue de la concession étant de 456 hectares, et les amas calaminaires existant sur divers points, on va développer les travaux et pousser très activement l'exploitation de ces intéressants gisements.

Paris
Mines de Fedj-el-Adoum
Siège : rue d'Antin n° 3, Paris.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 11 décembre 1911)

Objets : études, recherches, obtention de concessions de mines de zinc, de plomb et métaux connexes. Capital : 1.800.000 francs divisés en 7.200 actions de 250 francs chacune. Conseil d'administration : MM. E. Dupasseur ¹, J[oseph] Faure, R. Ingrand, P. Hackenberger [Bq de Tunisie], J. Riollot ².

Cette société a été fondée, sous les auspices de la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB], pour l'exploitation des mines en Tunisie.

Le capital social, fixé à 1.800.000 fr., est représenté par 7.200 actions de 250 fr., sur lesquelles 4.000 ont été remises à M. Joseph Faure, pour ses apports, et 3.200 souscrites en espèces et préalablement libérées du quart. Il a été créé, en outre, 7.200 parts de fondateur, dont 4.000 remises à M. Faure et 3.200 aux souscripteurs d'actions.

¹ Ancien de la Banque française de l'Afrique du Sud, Édouard Dupasseur devient ensuite sous-directeur (1901), puis directeur (1904) de la Banque de Paris et des Pays-Bas, qu'il représente à la Société immobilière du Maroc (président)(1905), à la Cie du Gaz de Paris (1907), à la Compagnie du gaz et régie des eaux de Tunis (1909), aux Mines de Fedj-el-Adoum (1911), à la Cie générale du Maroc (1912), aux Mines du Guergour (1913)... Il décède en octobre 1913.

² Jules Riollot (Mâcon, 1872-Paris, 1944) : École des mines de Saint-Étienne, 1892. Directeur technique des Mines de houille de Blanzay, ingénieur-conseil ou administrateur du Guergour, du Kanguet et du Fedj-el-Adoum (filiales du groupe Joseph Faure, autre Stéphanois), du Chellala, du Djendli... Administrateur (1911) des Mines d'or de l'Andavakoéra à Madagascar. Ingénieur-conseil (1912) de la Cie générale du Maroc. Directeur de la Cie métallurgique et minière franco-marocaine qu'il représente aux Mines de fer de Heras-Santander (Espagne) et au Djebel-Lorbeus. Après la Grande Guerre, il se consacre principalement à la mise en valeur des mines de houille de Gouy-Servins (Pas-de-Calais), tout en devenant en 1923 administrateur des Mines de fer de Saint-Pierremont, dans le bassin de Briey, filiale des Forges et aciéries du Nord et de l'Est. À la fin des années 1920, il devient directeur des Charbonnages de Beeringen, en Campine (Belgique), filiale de Pont-à-Mousson.

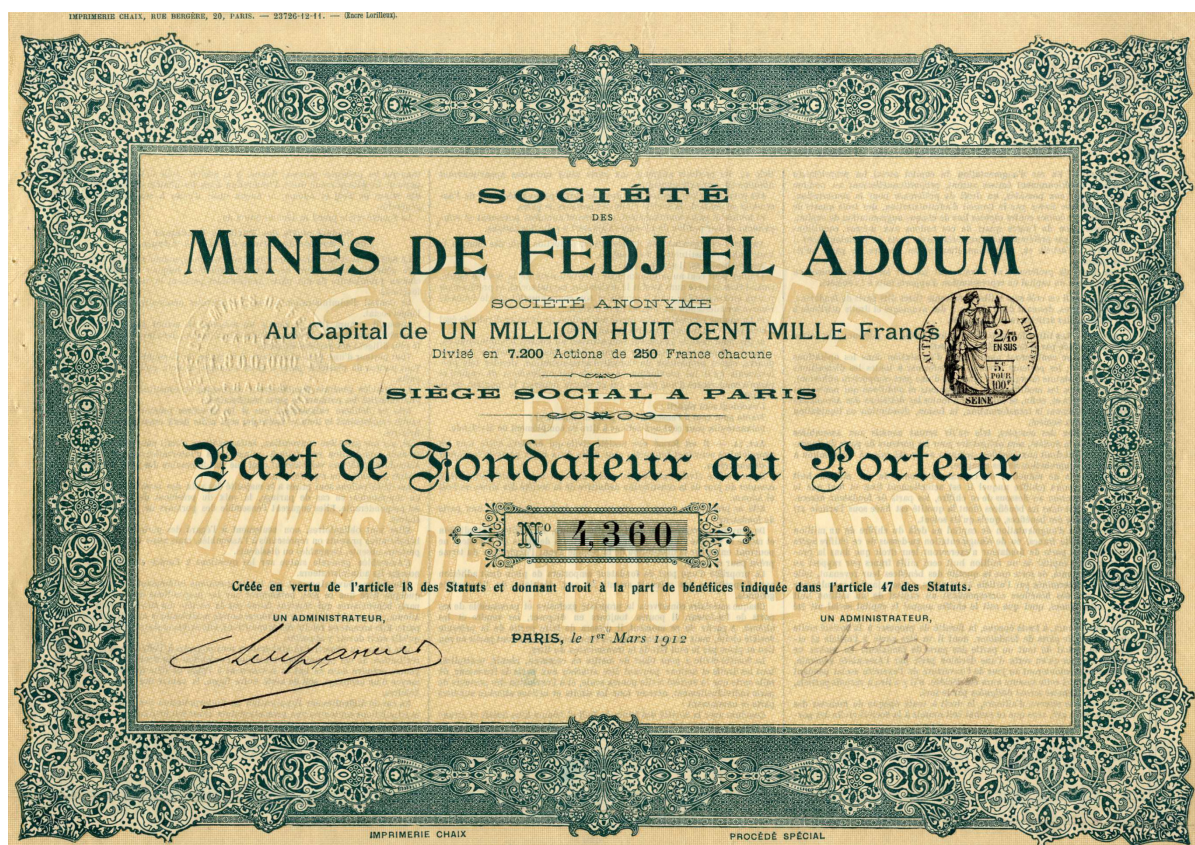
MINES DE FEDJ-EL-ADOUM
(*Le Sémaphore d'Algérie*, 13 décembre 1911)

Le commissaire nommé par les actionnaires à l'assemblée, du 3 novembre 1911, a présenté son rapport à l'assemblée du 11. Il ressort de l'examen de ce rapport que, sur la concession, il a été reconnu plusieurs dizaines de mille tonnes de minerai marchand et qu'il existe un stock de 50 à 60.000 tonnes de terres calaminaires.

Cette affaire, que nous avons pu avoir d'assez près, nous a paru très importante.

INGÉNIEURS
NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} février 1912)

Pégand (École des mines de Saint-Étienne, 1903) a été nommé directeur de la Société des mines de Fedj-el-Adoum, en Tunisie.



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ DES MINES DE FEDJ-EL-ADOUM
Société anonyme
au capital de un million huit cent mille fr.
divisé en 7.200 actions de 250 fr. chacune

ACTION ABONNEMENT SEINE
2/10 EN SUS
5 c. POUR 100 fr.

Siège social à Paris

PART DE FONDATEUR AU PORTEUR
créée en vertu de l'articles 18 des statuts et donnant droit à la part des bénéfices
indiquée dans l'article 47 des statuts

Un administrateur (à gauche) : Dupasseur

Un administrateur (à droite) : Faure

Paris, le 1^{er} mars 1912

Imprimerie Chaix, rue Bergère, 20, Paris. Encres Lorilleux
Imprimerie Chaix Procédé spécial

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

Exercice 1911

(*Le Capitaliste*, 25 juillet 1912)

[...] Le Crédit foncier d'Algérie a participé à la constitution de la ... de la Compagnie
des mines de Fedj-et-Adoum [...]

[Société des mines de Nefate](#)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 17 avril 1913)

[...] La constitution de cette petite société n'a été faite que pour faciliter la
liquidation de la succession De Bondeli ³ dont faisait partie le domaine de Nefate déjà
exploité par Fedj-el-Adoum.

³ Édouard de Bondeli (1859-1910) : directeur au siège central du Crédit lyonnais, son représentant dans
une dizaine d'affaires dont la Société minière du Kanguet. Voir [encadré](#).



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ DES MINES DE FEDJ-EL-ADOUM
Société anonyme
au capital de un million huit cent mille fr.
divisé en 7.200 actions de 250 fr. chacune

ACTION ABONNEMENT SEINE
2/10 EN SUS
5 c. POUR 100 fr.

Siège social à Paris

ACTION DE DEUX CENTS CINQUANTE FRANCS AU PORTEUR
Un administrateur (à gauche) : Dupasseur
Un administrateur (à droite) : Hackenberger
Paris, le 15 octobre 1913
Imprimerie Chaix, rue Bergère, 20, Paris. Encres Lorilleux
Imprimerie Chaix Procédé spécial

Société des mines de Fedj-el-Adoum
(*Le Sémaphore d'Algérie*, 1^{er} décembre 1920)

La constitution de cette société anonyme remonte au 11 novembre 1911. Elle avait pour objet l'exploitation de la concession des mines de zinc, plomb et métaux connexes dites Fedj-El-Adoum, territoire du contrôle civil du Kef (Tunisie), et en général toutes exploitations se rattachant à l'exploitation des mines.

Le capital a été fixé à 1.800.000 francs, divisé en 7.200 actions, de 250 francs dont 4.000 d'apport.

Il a été, en outre, créé 4.000 parts bénéficiaires.

Dès le premier exercice, la société « Fedj-El-Adoum » avait extrait 357 tonnes de galène et 29 tonnes de calamine : les ventes de minerais jointes aux autres recettes avaient donné 89.000 francs qui étaient venus en déduction des dépenses et travaux préparatoires.

Le deuxième exercice avait montré la richesse des filons exploités, la production atteignait en effet 2.250 tonnes de galène et 150 tonnes de calamine, produisant un bénéfice brut de 340.671 francs, permettant d'effectuer des amortissements qui s'élevaient à plus de 238.000 francs, mais encore de distribuer 5 pour cent aux actionnaires.

Ces résultats paraissaient confirmer les prévisions des promoteurs ; mais depuis, l'exploitation est allée en décroissance.

Les difficultés nées de la guerre et communes, d'ailleurs, aux entreprises similaires ont entravé le développement des travaux de la mine. Cependant, les expéditions de minerais, qui s'élevaient encore à 1.050 tonnes de plomb en 1918, sont tombées à ??? tonnes en 1919.

L'on dit que l'exercice en cours ne sera pas brillant, ce qui ferait croire que l'affaire n'a pas l'envergure qu'on lui attribuait au moment de la souscription aux actions.

AEC 1922 :

Société des mines de Fedj-el-Adoum, 280, bd. Saint-Germain, Paris. — F. 1911. — 180.000 fr. — Zinc, plomb. — Tunisie.

LÉGION D'HONNEUR

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 janvier 1922)

Chevalier

MM. Boissier, directeur de la Société des mines de zinc du Guergour ⁴].

SOCIÉTÉ DES MINES DE FEDJ-EL-ADOUM

S.A. frse au capital de 1,8 MF.

Siège social à Paris, 280, bd St-Germain

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 277)

⁴ Gabriel Boissier (1864-1931) : administrateur des Mines d'Albi (1917) et de leurs filiales. Secrétaire général de la Soc. des mines fer de Fedj-el-Adoun. Secrétaire, directeur, puis administrateur-directeur des Mines de zinc du Guergour. Voir [encadré](#).

Conseil d'administration

composé de 5 à 7 membres, nommés pour 5 ans, propriétaires de 50 actions.

Faure (Joseph), 199, av. Victor-Hugo, Paris, pdt ;

Chabert (Henri)[BPPB], 69, bd de Courcelles, Paris ;

Choppin de Janvry (Joseph)[BPPB], 71, bd Fbg St-Honoré, Paris ;

Faure (Frédéric), 199, av. Victor-Hugo, Paris ;

Hackenberger (Paul), 32, r. La-Boétie, Paris ;

Ingrand (Raoul), Le Kram, près Tunis.

Commissaire aux comptes

Delamotte (Henri)⁵, 8, r. Meissonier, Paris

Sond (Louis), 64, r. de Miromesnil, Paris.

BRUITS ET INDICATIONS

Mines de Fedj-el-Adoum

(*Le Journal des finances*, 16 mai 1924)

Les bénéfices ressortent pour 1923 à 415.292 francs. Le conseil proposerait à l'assemblée du 26 mai de porter le dividende à 30 francs par action. Les parts auraient ainsi à recevoir 7 fr. 50.

INGÉNIEURS

NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mai 1924)

M. André, chef d'exploitation à Kalaâ-Djerda [Phosphates tunisiens], a été nommé directeur des mines de fer de Douaria*, à la place de M. Compain (Saint-Étienne, 1908) qui est nommé directeur de la Société du Kanguet* et de Fedj-el-Adoum.

Société des mines de Fedj-El-Adoum

(*La Journée industrielle*, 28 mai 1924)

L'assemblée ordinaire a eu lieu avant-hier, au siège, 11, rue Saint-Florentin, à Paris, sous la présidence de M. Hackenberger, administrateur. Les actionnaires ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1923, dont nous avons annoncé les résultats dans notre numéro du 7 mai. Rappelons que les bénéfices nets ressortent à 415.292 fr. 05, contre 94.737 fr. précédemment.

Le dividende a été fixé à 30 fr. brut par action et à 7 fr. 50 par part.

TUNISIE

Société des mines de Fedj-El-Adoum

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juillet 1924)

⁵ Henri Delamotte : commissaire aux comptes des Mines de Zinc du Guergour, des Chaux, ciments et matériaux de construction au Maroc, des Aciéries du Nord.

La société a complété l'agrandissement et la modification de sa laverie par la construction d'un four à réverbère et d'un magasin à minerai, ce qui lui a permis de commencer, dans le dernier trimestre, le traitement de ses stocks importants de terres calaminaires. Un premier lot de 410 tonnes de calamines calcinées provenant de ces terres, a pu être vendu à la fin de 1923.

La production a donné 640 tonnes de minerais de plomb et 534 tonnes de minerais de zinc. Les ventes ont porté sur 649 tonnes de minerais de plomb et 410 tonnes de minerais de zinc.

Les stocks, au 31 décembre 1923, sans tenir compte du tonnage important de terres calaminaires que la société a à traiter, étaient de 12 tonnes de calamine crue, 124 tonnes de calamine calcinée et 903 tonnes de mixtes plombeux.

MINES DES FEDJ-EL-ADOUM
(*Les Annales coloniales*, 14 mai 1925)

L'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1924, faisant apparaître un bénéfice net de 349.823 fr., dont elle a décidé la répartition ci-après : réserve légale, 17.491 fr. ; intérêt statutaire, de 5 % aux actions, 90.000 fr. ; tantièmes du conseil, 24233 fr. ; à la provision pour amortissement du capital, 38.008 fr. ; superdividende des actions, 126.000 fr. ; dividende des parts, 54.000 francs.

Le dividende brut a été fixé à 30 fr. par action et 7 fr. 50 par part de fondateur. Il sera mis en paiement à partir du 15 mai prochain, à raison de net : pour les actions, 26 fr. 40 au nominatif et 24 fr. 67 au porteur (coupon n° 12) et de 6 fr. 32 par part (coupon n° 5).

Société des Mines de Fedj-el-Adoum
(*La Journée industrielle*, 24 mars 1926)

Les comptes de l'exercice au 31 décembre 1925 qui seront présentés à l'assemblée du 14 avril font ressortir un bénéfice net de 504.056 francs contre 349.823 fr. en 1924.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, le conseil proposera un dividende brut de 40 fr. par action et de 11 fr. 78 par part contre respectivement 30 fr. et 7 fr. 50 l'an dernier.

TUNISIE
Société des mines de Fedj-el-Adoum
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mai 1926)

Au cours de l'exercice, il a été extrait 627 tonnes de galène, 215 tonnes de mixtes blendeux.

La société a vendu 639 tonnes de galène, 215 de mixtes blendeux, 608 de terres calaminaires et 108 de calamines plombeuses.

SOCIÉTÉ DES MINES DE FEDJ-EL-ADOUM
(*Les Annales coloniales*, 3 mai 1926)

L'assemblée ordinaire a eu lieu le 14 avril, sous la présidence de M. Hackenberger [Bq de Tunisie], assisté en qualité de scrutateurs de MM. Chopin de Janvry [BPPB] et Duvernois. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1925 se soldant par un bénéfice net de 504.055 fr., dont voici la répartition : réserve légale, 25.202 fr. ; 5 % aux actions 90.000 fr. ; au conseil, 38.825 fr. ; provision pour amortissement du capital, 67.170 fr. ; superdividende au capital, 198.000 fr. ; aux parts de fondateur, 84.857 francs.

Le dividende brut a été fixé à 40 francs par action et 11 fr. 78 par part, soit net 23 fr. 40 par action nominative, 25 fr. 78 par action au porteur et 6 fr. 15 par part de fondateur, payable à partir du 19 avril dernier. Le coupon à détacher porte le n° 13 pour les actions, le n° 6 pour les parts.

M. Chopin de Janvry, administrateur sortant, a été réélu.

La production de 1925 a atteint 627 tonnes de galènes et 215 tonnes de mixtes blendeux. Les ventes ont porté sur 639 tonnes de galènes, 215 tonnes de mixtes blendeux, 608 tonnes de terres calaminaires et 108 tonnes de calamines plombeuses.

Société des mines de Fedj-El-Adoum
(*La Journée industrielle*, 24 avril 1927)

Les comptes de l'exercice 1926, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 12 mai, font ressortir un bénéfice net de 194.680 fr., contre 604.056 fr. précédemment. Le conseil proposera la répartition d'un dividende brut de 18 fr. 80 par action et de 2 fr. 70 par part, contre respectivement 40 fr. et 11 fr. 78 en 1926.

FEDJ-EL-ADOUM
(*Le Journal des finances*, 6 mai 1927)

Mal impressionnée par les résultats du dernier exercice qui aura pour conséquence la réduction du dividende des actions de 40 fr. à 18 fr. 80 brut et des parts de 11 fr. 78 à 2 fr. 70, l'action Fedj-El-Adoum dégringole de 1.150 à 848 ; la part à 418 contre 475. L'assemblée doit se tenir le 12 mai.

Société des Mines de Fedj-el-Adoum
(*La Journée industrielle*, 13 mai 1927)

Raymond Ingrand réélu administrateur.

Société des Mines de Fedj-el-Adoum
(*La Journée industrielle*, 31 mars et 6 avril 1928)

Les comptes de l'exercice 1927, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 17 avril, se soldent par une perte de 134.518 fr., contre un bénéfice de 191.680 fr. précédemment.

Chambre des intérêts miniers de la Tunisie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} avril 1928)

2^o Candidat dont le mandat prendra fin le 31 décembre 1920 [*sic*] :
1^{re} spécialité : Compain (Marius), membre sortant, directeur des Mines de Fedj-El-Adoum.

.....
Liste réélue à l'unanimité.

Mines de Fedj-el-Adoum
(*Le Journal des finances*, 11 et 13 mai 1928)

La société des Mines de Fedj-el-Adoum exploite en Tunisie, depuis 1912, sur le territoire du contrôle civil de Kef, une concession de minerais de zinc et plomb ; mais, depuis sa création, elle a sensiblement agrandi son domaine minier par l'acquisition de nouveaux filons, notamment à Bou-Xerida. L'exploitation, interrompue un pairie par la guerre, puis par la pénurie de main-d'œuvre, a pu reprendre vers 1919-1920. Cependant, on n'a, au sujet de la teneur et des réserves de minerais, que des détails insuffisants. Le moins qu'on puisse dire, c'est que la production n'est pas très régulière, à en juger par les chiffres publiés dans les rapports annuels :

1924 : 541 tonnes de minerais de zinc et 245 tonnes de minerais de plomb ;
1925 : 215 tonnes de minerais de zinc et 627 tonnes de minerais de plomb ;
1926 : 218 tonnes de galènes et 2.498 tonnes de minerais mixtes.

Quoi qu'il en soit, les résultats avaient été jusqu'ici bénéficiaires, et avaient permis une rémunération du capital de 1.800.000 francs, en 7.200 actions de 250 francs, auquel viennent s'ajouter 7.200 parts ayant droit à 30 % des superbénéfices.

Mais, pour la première fois, cette année, la Société enregistre un déficit et supprime naturellement toute répartition :

Ex.	Bénéfices	Divid. global	Divid. par act.	Divid. par part
1920	353.121	191.689	20	3,21
1921	94.736	90.000	12,5	—
1922	94.736	90.000	12,5	—
1923	415.892	300.453	30	7,5
1924	349.823	294.233	30	7,5
1925	504.055	411.683	40	11,78
1926	194.680	164.295	18,8	2,7
1927	- 434.518	—	—	—

Sans aucun doute, la raison première de ce déficit réside dans la baisse simultanée du plomb et du zinc et dans celle de la livre sterling, dont le cours moyen de 124 francs en 1927 se compare avec une moyenne supérieure à 150 francs pour 1926. Mais ceci est d'autant plus grave que l'on doit écarter toute chance de poussée des changes et

considérer comme assez peu probable une reprise rapide du zinc et surtout du plomb. En somme, on est parfaitement en droit de se demander si, dans les conditions de stabilité monétaire, avec le plomb aux environs de 20 liv. st. la tonne et le zinc aux environs de 25 liv. -st., Fedj-el-Adoum est une affaire payante.

Le peu de renseignements que l'on possède sur la valeur des gisements et les prix de revient ne permet pas au profane d'y répondre. La gestion de l'affaire a été bonne jusqu'ici ; elle détient suffisamment de ressources pour résister à une crise passagère ; mais cela est encore généreusement escompté par les cours de 690 et 320 que l'on fait coter à l'action et à la part.

MINES DE FEDJ-EL-ADOUM
(*Le Journal des finances*, 24 août 1928)

Fedj-el-Adoum ne peut conserver le terrain que sa récente et hâtive poussée lui avait fait gagner et revient de 625 à 600. L'exercice 1927 s'est, comme nous l'avons déjà relaté, traduit par une perte, de 434.518 fr. contre un bénéfice de 194.680 fr. en 1926. Ces résultats défavorables sont dus à l'avalissement des cours des métaux et à l'abaissement de la production (200 tonnes de galène dont 160 vendues contre 218 tonnes en 1926, non compris 2.498 tonnes de minerais mixtes plombeux prélevés sur les stocks). Les travaux de recherches n'ont pas donné les résultats escomptés. Le président a déclaré que la société avait cru trouver un excellent filon. Celui-ci, à l'examen, n'a fourni aucun résultat, tant en ce qui concerne la quantité que la qualité. D'autre part, pour ménager la trésorerie pendant une période difficile, les dépenses de prospection ont dû être réduites. Un actionnaire a fait observer qu'en augmentant son capital Fedj-el-Adoum se procurerait les moyens de s'intéresser à des affaires nouvelles au Maroc.

Société des Mines de Fedj-el-Adoum
(*La Journée industrielle*, 15 juin 1929)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1928 se soldant par une perte de 129.703 fr., ce qui porte le déficit total à 564.221 francs. M. J. Faure, administrateur sortant, a été réélu.

NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mars 1930, p. 248)

Ont été récemment nommés :
A. Bozle (Douai, 1920), dir. de la Société des mines de Fedj-el-Adoum, par Le Kriff (Tunisie).

MINES DE FEDJ-EL-ADOUM
(*Les Annales coloniales*, 24 mai 1930)

Les comptes de l'exercice 1929 se soldent par une perte de 277.483 francs contre une perte de 129.703 francs pour l'exercice précédent.

Le déficit total est ainsi porté à 841.705 francs.

À l'actif du bilan, les disponibilités reviennent de 1.084.796 francs à 704.865 fr.

Par contre, les débiteurs divers s'inscrivent à 265.707 francs contre 173.910 francs.

Au passif, les créditeurs divers se montent à 420.032 francs contre 395.635 francs.

SOCIÉTÉ DES MINES DE FEDJ-EL-ADOUM
(*Les Annales coloniales*, 19 juillet 1930)

L'assemblée ordinaire annuelle qui vient de se tenir a approuvé les comptes de l'exercice 1929 se soldant par un déficit d'exploitation de 262.464 francs.

Société des mines de Fedj-El-Adoum
(*La Journée industrielle*, 12 juin 1931)

Les comptes de l'exercice 1930 se soldent par une perte de 424.615 fr., contre une perte de 277.484 fr. l'année dernière.

En ajoutant cette somme au déficit total antérieur de 841.705 fr., on obtient un total de 1.266.320 francs.

TUNISIE
SOCIÉTÉ DES MINES DE FEDJ-EL-ADOUM
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 août 1931, p. 688)

L'ass. ord., tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 déc. 1930 se soldant par une perte de 424.615 fr., portant le déficit total à 1.266.320 fr.

Exploitation arrêtée

Les rech. ont été centralisées sur trois points principaux. À Bou Neridas, le fonçage du puits a montré un tonnage à vue de 3.000 t. au moins de minerai marchand. À Fernana, un petit tonnage de minerai abandonné dans la vieille exploitation a été rencontré. Au Nabal, une galerie a recoupé le minerai.

Des modifications importantes ont été apportées à la laverie.

La production de 1930 a atteint 136 t. de galène ; les ventes se élevées à 9 t. Au 31 déc. dernier, il restait en stock 150 t. de galène et un tonnage assez important de minerai plombeux et de terres calaminaires.

1931 : EXPLOITATION SUSPENDUE

MINES DE FEDJ-EL-ADOUM
(*Le Journal des débats*, 14 août 1931)

Les actionnaires, réunis hier en assemblée ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre et décidé de reporter à nouveau la perte de 1930, soit 424.615 fr. 24.

Avec les pertes antérieures, le solde débiteur total reporté à nouveau sera ainsi de 1 million 266.320 fr. 58.

SOCIETE DES MINES DE FEDJ-EL-ADOUM
(*L'Africain*, 20 octobre 1931)

La baisse des cours des métaux qui s'est encore accentuée au cours de l'exercice 1930 a rendu impossible une production rémunératrice : en effet, la perte de l'exercice 1930 s'élève à 424.615 fr. 24 auxquels il y a lieu d'ajouter les pertes antérieures s'élevant à 641.705 fr. 34.

MINES DE FEDJ-EL-ADOUM
(*Le Journal des finances*, 17 juin 1932)

L'action FEDJ-EL-ADOUM, au nominal de 250 francs, cote 68. La part est offerte à 28 francs. Aucun coupon n'a été détaché depuis 1927. Par suite des bas cours du plomb et du zinc, l'exploitation a été suspendue en 1931, l'activité de la compagnie étant limitée à quelques travaux d'entretien et de prospection. Dans ces conditions, l'exercice écoulé se solde par une perte de 218.843 francs.

Société des Mines de Fedj-el-Adoum
(*La Journée industrielle*, 30 juin 1932)

Les assemblées ordinaire et extraordinaire qui avaient été convoquées pour hier n'ont pu délibérer valablement, faute de quorum.

L'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire comportait l'étude de dispositions à prendre en conformité des articles 50 et 44 des statuts, éventuellement la dissolution de la société ou, le cas échéant, la réduction du capital social ; la augmentation de ce dernier et les modifications statutaires subséquentes.

MINES DE FEDJ-EL-ADOUM
(*Le Journal des débats*, 5 août 1932)

L'assemblée tenue le 3 août a approuvé les comptes de l'exercice 1931, se soldant par une perte de 230.658 fr., qui porte le déficit total à 1.509.979 francs.

L'assemblée extraordinaire qui devait statuer sur la situation créée par la perte de plus des trois quarts du capital, a été reportée, faute de quorum, à une date ultérieure.

Le rapport déclare que l'état du marché des métaux s'étant aggravé au cours de l'exercice, le conseil a dû maintenir l'arrêt de la production.

MINES DE FEDJ-EL-ADOUM
(*Le Journal des débats*, 19 avril 1934)

Les comptes de l'exercice 1933 se soldent par une nouvelle perte de 33.900 fr. contre 54.772 fr. en 1932. Le total débiteur se trouve ainsi porté à 1.594.652 fr.

Société des mines de Fedj-El-Adoum
(*La Journée industrielle*, 24 mai 1934)

L'assemblée ordinaire tenue hier, sous la présidence de M. Hackenberger, a approuvé les comptes de l'exercice 1933. Ils font ressortir une perte de 33.900 fr. 82 qui vient s'ajouter au solde antérieur du compte de profits et pertes de 1.560.751 fr. 40.

Le rapport du conseil souligne que les cours du plomb, qui se sont maintenus aux environs de 6 livres sterling 15.0 or, rendent impossible toute exploitation rémunératrice en Afrique du Nord comme en France. La société compte toujours sur une protection des pouvoirs publics mais restée encore à l'état de projet.

MINES DE FEDJ-EL-ADOUM
(*Le Journal des débats*, 17 avril 1935)

Les comptes de l'exercice 1934, qui seront présentés à l'assemblée du 30 avril, se soldent par une perte de 41.642 fr. contre un déficit de 33.900 fr. en 1933. Le total débiteur s'établit ainsi à 1.636.294 fr.

Société des Mines de Fedj-el-Adoum
(*La Journée industrielle*, 28 mai 1936)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1935 faisant ressortir une perte de 31.264 fr. 18, qui, jointe aux pertes antérieures, forme un déficit global de 1.667.558 fr. 62, chiffre voisin de celui du capital social. Parallèlement la dette s'est augmentée de 29.164 fr. 32.

M. Choppin de Janvry, administrateur sortant, a été réélu.

Fedj-el-Adoum
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 décembre 1936)

L'exploitation est toujours arrêtée.
L'Information.

TUNISIE
Mines de Fedj-el-Adoum
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juin 1937)

L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1936, qui font apparaître une perte de 26.020 francs. Avec les pertes antérieures, le solde débiteur total ressort à 1.693.578 francs.

L'assemblée a engagé le conseil à continuer les opérations sociales, malgré la perte des trois quarts du capital social, aucune des assemblées extraordinaires convoquées dans ce but de donner au conseil cette autorisation n'ayant pu obtenir le quorum.

Le conseil expose dans son rapport que le marché du plomb a été en reprise au cours du dernier exercice et cette reprise s'est encore accentuée depuis le début de l'année en cours, ce qui justifie la politique conservatoire prise par le conseil.

La Société des mines de zinc de Guergour.
La Société des mines de zinc de Fedj-el-Adoum.
Augustin HAMON,
Les Maîtres de la France, tome III,
Éditions sociales, février 1938, 354 pages

[223] Ces deux sociétés ont cinq administrateurs communs sur huit. Ce sont : MM. Henri Chabert, Frédéric et Jacques Faure [tous 2 fils de Joseph Faure et d'Odile Martel] (tomes I et II), Paul [224] Hackenberger⁶, Joseph Choppin de Janvry, un des directeurs de la Banque de Paris et des Pays-Bas (tome 1).

Les deux autres administrateurs de Guergour sont : M. Jacques Aguilon (tome II) et Louis Galicier (tomes I et II). Un des commissaires est le comte de Vendegies d'Hust, parent de Frédéric Faure [marié à une Vendegies. Parmi les 200 plus forts actionnaires de la Banque de France].

Ces mines sont donc contrôlées par des groupes financiers de la métropole, l'un d'eux étant le groupe catholique.

Annuaire industriel, 1938 :

MINES de FEDJ-EL-ADOUM (Soc. des), Siège social : 11, r. St-Florentin. Paris 8^e. T. Centi. 311-0:1. Ad. t. Zingour-Paris. Soc. an. au cap. de 1.800.000 fr. Conseil d'adm. : Prés. : M. J. Faure ; Adm. : MM. H[enri] Chabert [BPPB], J. Choppin de Janvry [BPPB], F[rédéric] Faure, P[aul] Hackenberger, R. Ingrand. Adm.-directeur : M. G[abriel] Boissier [† ca 1931].

Minerais de plomb argentifère. (1-1392).

Société des Mines de Fedj-el-Adoum
(*La Journée industrielle*, 23 avril 1938)

Le bilan de l'exercice 1937, qui sera présenté à l'assemblée ordinaire du 10 mai, ne fait apparaître, au compte de profits et pertes, qu'un seul poste « réalisation de minerais », qui atteint 164.721 fr. On sait, en effet, que la société n'exploite pas. Les frais généraux et d'entretien des mines s'étant élevés à 168.419 fr., avec 34.571 fr. d'amortissements, la perte de l'exercice ressort à 3.697 fr. La perte totale se trouve ainsi portée à 1.697.276 francs.

⁶ M. Paul Hackenberger a un château à Gometz-le-Châtel (Seine-et-Oise).

Ainsi que nous l'avons annoncé le 16 avril, la société ayant perdu plus des trois quarts de son capital (1.800.000 fr.) une assemblée extraordinaire est convoquée à l'issue de rassemblée ordinaire. Deux projets lui seront soumis, entre lesquels elle aura à opter. L'un de dissolution de la société, l'autre de continuation des affaires sociales en réduisant le capital, puis en l'augmentant de 2 millions au maximum.

Société des Mines de Fedj-el-Adoum
(*La Journée industrielle*, 11 mai 1938)

Faute de quorum, les assemblées ordinaire et extraordinaire convoquées pour hier ont été reportées au 10 juin prochain.
